

Haut fonctionnaire de l'Etat

Arrêté du 3 janvier 2001 modifiant et complétant l'arrêté du 16 décembre 1996 portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme

NOR : EQU00110001A

Le ministre de l'équipement, des transports et du logement,

Vu l'ordonnance n° 59-147 du 7 janvier 1959 portant organisation générale de la défense et notamment son titre III ;

Vu le décret n° 80-243 du 3 avril 1980 relatif aux attributions des hauts fonctionnaires de défense, modifié par le décret n° 86-446 du 14 mars 1986 ;

Vu l'instruction générale interministérielle n° 900/SGDN/SSD/DR du 20 juillet 1993 sur la sécurité des systèmes d'information qui font l'objet d'une classification de défense pour eux-mêmes ou pour les informations traitées ;

Vu la recommandation n° 901/DISSI/SCSSI du 2 mars 1994 pour la protection des systèmes d'information traitant des informations sensibles non classifiées de défense ;

Vu l'arrêté du 12 juillet 1996, modifié et complété par les arrêtés du 16 décembre 1996, du 6 avril 1998, du 4 novembre 1998, du 2 août 1999 et du 7 janvier 2000, portant désignation des autorités qualifiées en matière de sécurité des systèmes d'information du ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ;

Sur proposition du haut fonctionnaire de défense,

Arrête :

Article 1^{er}

L'article 1^{er} de l'arrêté du 12 juillet 1996 susvisé est modifié et complété comme suit.

Sont désignés en qualité d'autorité qualifiée en matière de sécurité des systèmes d'information :

A. - Administration centrale

Pour la direction de l'Etablissement national des invalides de la marine : il est mis fin aux fonctions de Mme Odier (Natalie).

B. - Services déconcentrés

**Pour les directions régionales de l'équipement,
directions départementales**

Pour la direction régionale de l'équipement Basse-Normandie, direction départementale de l'équipement du Calvados : M. Rogowski (Jean-Michel), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Dupressoir (Jean-Louis).

Pour la direction régionale de l'équipement Nord - Pas-de-Calais, direction départementale de l'équipement du Nord, M. Planchon (Patrick), attaché principal des services déconcentrés, en remplacement de M. Vitrant (Christian).

Pour la direction régionale de l'équipement Corse, direction départementale de l'équipement de la Corse-du-Sud, M. Maistre (Richard), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Bornand (Georges).

Pour la direction régionale de l'équipement Auvergne, direction départementale de l'équipement du Puy-de-Dôme, M. Salignat (Robert), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Vagner (Patrice).

Pour la direction régionale de l'équipement Centre, direction départementale de l'équipement du Loiret, M. Granier (Luc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de Mme Didier (Bénédicte).

Pour la direction régionale des Pays-de-la-Loire : il est mis fin aux fonctions de M. Ballet (Jean-Marie).

Pour les directions départementales de l'équipement

Pour la direction départementale de l'Aube : M. Heroguelle (Jean-Marc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Vieille (Jean-François).

Pour la direction départementale de la Charente : M. Billet (Marc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Monteil (Alain).

Pour la direction départementale de la Corrèze : M. Spiquel (Marc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Foulon (Guy).

Pour la direction départementale de l'Eure : M. Dauchez (Luc), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en

remplacement de M. Hansen (Jean-Jacques).

Pour la direction départementale du Gard : il est mis fin aux fonctions de M. Calfas (Pierre).

Pour la direction départementale d'Indre-et-Loire : M. Cambon de Lavalette (Eric), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Wepierre (Michel).

Pour la direction départementale de l'Isère : M. Miard (Christophe), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Vergne (Patrick).

Pour la direction départementale de la Loire : M. Merlot (Jean-Loup), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Jacques (René).

Pour la direction départementale du Loiret : il est mis fin aux fonctions de M. Granier (Luc).

Pour la direction départementale de la Lozère : M. Lelièvre (Jean-François), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Clerc (Yves).

Pour la direction départementale du Morbihan : M. Dreau (Jean-François), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Bescond (Christian).

Pour la direction départementale de l'Oise : M. Humbert (Jean-Louis), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en remplacement de M. Gautherin (Raymond).

Pour la direction départementale de l'Orne : M. Body (Daniel), attaché principal des services déconcentrés, en remplacement de M. Durand (Louis).

Pour la direction départementale du Pas-de-Calais : M. de Balincourt (Eric), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Rattier (Philippe).

Pour la direction départementale des Pyrénées-Atlantiques : M. Madelaine (Gilles), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Langelo (Claude).

Pour la direction départementale de Saône-et-Loire : M. Bonelli (Jean), conseiller d'administration de l'équipement, en remplacement de M. Andres (Jean-Louis).

Pour la direction départementale des Vosges : M. Febvre (Didier), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de Mme Legrand (Brigitte).

Pour la direction départementale des Hauts-de-Seine : M. Renvoisé (François), ingénieur en chef des ponts et chaussées, en remplacement de M. Dormagen (Jean-Marie).

Pour la direction départementale du Val-d'Oise : M. Antoine (Jean-Louis), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Peyrafitte (Henri).

Pour la direction départementale de la Guadeloupe : M. Poncet (Jean-Damien), ingénieur des ponts et chaussées, en remplacement de M. Colléony (Jean-Marie).

Pour la direction départementale de la Guyane : il est mis fin aux fonctions de M. Geai (Grégoire).

Réseau technique et réseau formation

Pour le service d'études et d'aménagement touristique de la montagne : il est mis fin aux fonctions de M. Céa (Patrice).

Pour le centre d'études techniques de l'équipement Normandie-Centre : M. Harris (Jean), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Riou (Ronan).

Pour le centre d'études techniques de l'équipement du Sud-Ouest : M. Dupressoir (Jean-Louis), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Groix (Yann).

Pour le centre interrégional de formation professionnelle d'Arras : M. Boussemart (Jean-Marie) agent contractuel, en remplacement de Mme Dessaint (Danièle).

Pour l'Ecole nationale techniciens de l'équipement, établissement d'Aix-en-Provence, M. Colin (Dominique), attaché principal des services déconcentrés, en remplacement de M. Grafeuille (Guy).

Pour le service d'études techniques des routes et autoroutes : M. Weber (Christian), ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat, en remplacement de M. Gros (Gérard).

C. - Etablissements publics et organismes rattachés

Etablissements publics

Pour Voies navigables de France : il est mis fin aux fonctions de M. Gauthier (Gérard).

Article 2

Cet arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'équipement, des transports et du logement.

Pour le ministre et par délégation :
*L'ingénieur général des ponts et
chaussées,
haut fonctionnaire de défense,
commissaire général aux transports,*
B. Grange